



Chers Adhérents,

Voici deux mois, déjà, suite à une Assemblée Générale mouvementée et où a été annoncée la reprise de l'exploitation du Cinéma directement par la CCRLP, il nous a paru utile de vous apporter quelques précisions quant à l'avenir de notre association, Cinébol, et surtout quant à celui de notre cinéma, Le Clap.

Première précision, Cinébol reste exploitant du cinéma de plein exercice jusqu'au 31 Décembre 2026.

A compter du 1^{er} Janvier 2027, c'est la CCRLP qui sera, et directement, gestionnaire et exploitante du Cinéma.

Cela ne convient pas à certains, dont un de nos adhérents, Michel Samson qui n'arrête pas de le faire savoir, de manière véhémement, comme à l'A.G., de manière agressive et souvent insultante dans les nombreux mails dont nous avons été destinataires, ou de manière plus policée comme cela est imposé dans une interview publiée dans un grand quotidien.

Mais passons sur la forme, passons même sur le fait que cet adhérent prétend parler au nom de tous les adhérents, pour traiter du fond.

Oui, le Président, le Vice-Président, le Trésorier de Cinébol ont rencontré à plusieurs reprises le Maire et Président de la CCRLP au cours de ces dernières années. Quoi de plus normal, et de plus souhaitable quand une collectivité confie la gestion d'un équipement culturel essentiel à un exploitant, comme lorsque nous-mêmes avons à plaider la cause du Cinéma au moment des décisions d'attribution des subventions, pour défendre un projet ou souligner des difficultés de trésorerie ?

Oui, lors de rencontres formelles ou informelles, des membres du CA ont déjà signalé qu'une reprise de l'exploitation du Clap par l'une ou l'autre des collectivités territoriales leur paraissait inéluctable et la seule solution pérenne pour le maintien du Cinéma. Le message était alors entendu, et le Président-maire a toujours répondu qu'en cas de défaillance de l'association, la collectivité trouverait des solutions pour garantir la poursuite de l'exploitation, même s'il préférerait une gestion associative, avec son savoir-faire, son dynamisme et sa diversité.

Oui, il y a eu des entretiens plus récents, en début d'année 26 au cours desquels les représentants de l'association ont réitéré leurs craintes sur l'usure du CA puisque depuis 7 ans, une seule candidate avait postulé pour entrer au CA (et

jamais Michel Samson....) , et que des piliers de l'association avaient quitté le CA ou étaient en voie de le faire. Et nous avons à nouveau eu confirmation que la CCRLP ferait le nécessaire pour que le cinéma ne ferme pas. C'est d'ailleurs ce qui, à l'origine, devait être annoncé à la dernière AG, fin Mai 26

Soudain, entre temps, miracle: à un mois et demi de l'AG, sous les sollicitations pressantes et impératives de Michel Samson, qui nous a saturé de mails, et pas seulement nous, il aurait fallu modifier le Règlement Intérieur pour faire entrer plus de candidats que de postes vacants ! Curieuse et soudaine pléthore de candidats dont on peut s'interroger quant à leur réalité et/ou à leurs motifs.

Après, suite à l'agitation qui en est résultée, ou suite aux difficultés persistantes de nos finances, ou pour toute autre raison, l'interco, par la voix de son Président, a décidé d'assurer en direct l'exploitation du cinéma. Et là, nous n'avons dès lors, plus la main.

Si la soudaineté de l'annonce de ce transfert a pu surprendre, son principe, pour nous, est une bonne chose: toutes les associations ont des difficultés pour renouveler leurs dirigeants. Cinébol n'échappe pas à cette règle, aggravée par le fait qu'elle est aussi une entreprise et dans un secteur encore plus délicat dans sa gestion, celui de la culture.

Pour ces raisons, nous assumons: la gestion d'un cinéma par une association est un fonctionnement obsolète, même si cette vision est contestée par certains, qui furent aux responsabilités dans l'association il y a trois décennies et qui ne se rendent pas compte que la gestion entrepreneuriale s'est considérablement complexifiée. Et qui, de surcroît, pensent tout régler par l'augmentation des subventions.

Il y a en France (données du CNC) un peu plus de 2000 salles fixes: quelques dizaines seulement sont exploitées par des associations. Si c'était la panacée, nous n'en serions pas à ces chiffres-là ! En revanche, près 480 salles sont gérées par une collectivité. Une garantie d'échapper à la gestion commerciale largement majoritaire ? Nous avons tendance à le croire.

Ceci posé, un travail est en cours avec la CCRLP pour que ce transfert se fasse dans les meilleures conditions et en donnant un peu de temps au temps. Nous le faisons de part et d'autre avec le souci d'agir au mieux pour les habitants de l'interco, aussi bien en tant que contribuables qu'en tant que spectateurs, avec le souci du devenir professionnel de nos actuels -et formidables- salariés, et en respectant les lignes directrices tracées par les statuts et l'histoire de Cinébol pour que le Clap poursuive ses missions: proposer un programme de qualité, des événements riches, éduquer à l'image, notamment les scolaires, et ouvrir au monde. Le programme de la saison 26/27 que nous mettons en place y travaille !

En parallèle, nous nous voyons contraints de préparer, avec notre avocate, la défense de l'association dans le contentieux que Mme Naim vient d'engager aux prud'hommes. Le montant des dommages et intérêts demandé atteint près de 100 000€ !.

Pour conclure, l'avenir du cinéma est maintenant entre les mains des élus et, nous n'en doutons pas, en continuité de ce qu'il a toujours été. Celui de notre association Cinébol est dans les vôtres : vous aurez à décider, lors d'une Assemblée Générale extraordinaire, si l'association continue à s'impliquer dans le soutien du cinéma, dans son animation et sous quelles formes. Cette AGE se tiendra dans le courant du dernier trimestre.

Merci de votre lecture

Pour le bureau de Cinébol,

René Jaumes

Président